



La sélection d'une langue déclenchera automatiquement la traduction du contenu de la page.

Français

## Élection présidentielle

Vérfié le 13 juillet 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre), Ministère chargé de l'intérieur

Le Président de la République est élu au suffrage universel direct par les électeurs français lors de l'élection présidentielle. Son mandat dure 5 ans et est renouvelable 1 fois. Pour être élu, le candidat doit obtenir plus de la moitié des *suffrages exprimés*: *titleContent*. Si aucun candidat n'est élu lors du 1<sup>er</sup> tour, les 2 candidats arrivés en tête sont autorisés à se présenter au 2<sup>d</sup> tour, qui a lieu 2 semaines après. La prochaine élection présidentielle est prévue les 10 et 24 avril 2022.

- > Qui peut être élu président de la République ? [🔗 \(https://www.vie-publique.fr/fiches/19428-les-conditions-pour-etre-elue-president-ageparrainages-500-signatures\)](https://www.vie-publique.fr/fiches/19428-les-conditions-pour-etre-elue-president-ageparrainages-500-signatures)  
*Vie-publique.fr*
- > Comment est élu le Président de la République ? [🔗 \(http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/institutions/fonctionnement/president-republique/comment/comment-est-elue-president-republique-pour-combien-temps.html\)](http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/institutions/fonctionnement/president-republique/comment/comment-est-elue-president-republique-pour-combien-temps.html)  
*Vie-publique.fr*
- > Quel est le rôle du Président de la République ? [🔗 \(http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/institutions/fonctionnement/president-republique/role/quel-est-role-du-president-republique-institutions.html\)](http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/institutions/fonctionnement/president-republique/role/quel-est-role-du-president-republique-institutions.html)  
*Vie-publique.fr*

### Textes de loi et références

- Constitution du 4 octobre 1958 : articles 5 à 19 [🔗 \(https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006071194#LEGIARTI000006527459\)](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006071194#LEGIARTI000006527459)
- Décret n°2001-213 du 8 mars 2001 relative à l'élection du Président de la République [🔗 \(http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000005630725\)](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000005630725)
- Calendrier électoral 2022 (Conseil des ministres du 13 juillet 2021) [🔗 \(https://www.gouvernement.fr/conseil-des-ministres/2021-07-13#le-calendrier-electoral-2022\)](https://www.gouvernement.fr/conseil-des-ministres/2021-07-13#le-calendrier-electoral-2022)

### Services en ligne et formulaires

- Vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote [🔗 \(https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788\)](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788)  
Service en ligne

### Nos engagements

- Engagements et qualité
- Mise à disposition des données
- Partenaires
- Co-marquage
- 3939 Allo Service Public

### Nous connaître

- À propos
- Aide
- Contact

Service Public vous informe et vous oriente vers les services qui permettent de connaître vos obligations, d'exercer vos droits et de faire vos démarches du quotidien.

Il est édité par la Direction de l'information légale et administrative et réalisé en partenariat avec les administrations nationales et locales.

- [legifrance.gouv.fr](https://legifrance.gouv.fr)
- [gouvernement.fr](https://gouvernement.fr)
- [data.gouv.fr](https://data.gouv.fr)

### **Nos partenaires**

- 

[Plan du site](#) [Accessibilité : totalement conforme](#) [Accessibilité des services en ligne](#) [Mentions légales](#) [Données personnelles et sécurité](#) [Conditions générales d'utilisation](#) [Gestion des cookies](#)

Sauf mention contraire, tous les textes de ce site sont sous licence etalab-2.0